

# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES VALLÉES DE LA BRAYE ET DE L'ANILLE

## Délibération N°20220459

L'an deux mil vingt-deux, le douze avril à 20 h 30, les délégués de la Communauté de Communes des Vallées de la Brayre et l'Anille légalement convoqués se sont réunis à Dollon, en séance publique sous la Présidence de Monsieur Michel LEROY.

### Étaient Présents :

Date de convocation  
06 avril 2022

MM. BORDEAU Christian, BOSNYAK Yvan, CHABILLANT Jean-Luc, FLAMENT Dominique, GAUTHIER Renaud, GRÉMILLON Patrick, JAMOIS Xavier, LABURTHE-TOLRA Benjamin, LEBERT Philippe, LEDIEU Christophe, LEROY Michel, MARIAIS Jean-Pierre, MARTEL Jean-Pierre, MERCIER Marc, MÉTAIS Didier, PITOU Jean-Philippe, VADÉ Prosper et Mmes BESNIER Claire, BRIGANT Nicole, DAVID Isabelle, GAUTIER Cindy, GERMAIN Martine, JUMERT Annie, LELONG Françoise, MENU Catherine, MERCIER Nadine, NELET Annie, PRIEUR Sergine, ROUGET Anne-Marie, STERBA Éléonora, membres titulaires, M. DUPIN Christian, membre suppléant.

Date d'affichage  
06 avril 2022

Nombre de conseillers  
En exercice : 42  
Présents : 31  
Votants : 35

### Étaient excusés :

M. CHÉRON Michel  
M. FOUCAULT Yves  
M. LACOCHE Jacques donne pouvoir à Annie NELET  
M. MASSÉ Nicolas donne pouvoir à Nicole BRIGANT  
M. MORIN Sébastien  
M. NICOLAY Christophe donne pouvoir à Philippe LEBERT  
M. PARIS Hubert  
M. PLUT Jean-Claude  
M. POTTIER Louis  
Mme HAUSSON Françoise donne pouvoir à Catherine MENU  
Mme RENARD Candy

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

072-200072692-20220412-DD20220459-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/04/2022

Mme MENU Catherine est nommée secrétaire de séance.

## **OBJET :**

## **CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES**

### **DEMANDE DE SUBVENTION 2022**

*(Annule et remplace la délibération n° 20220223 du 24/02/2022)*

Par délibération n° 20220223 du 24 février 2022, le conseil communautaire a autorisé le Président à déposer un dossier de demande de subvention auprès de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) de la Sarthe pour les projets d'investissements 2022 du Multi-accueil Le Jardin des Sens (Vibraye) et du Relais Petite Enfance (RPE), à hauteur de 30% du montant HT.

Les services de la CAF nous ont informés que certaines dépenses peuvent faire l'objet d'un financement plus important. Il convient donc de modifier la précédente délibération.

Dépenses HT :

#### **Multi-accueil Le Jardin des Sens :**

Acquisition Licence/logiciel Inoé	3 000 €
Modification des menuiseries de la salle d'activités et de la salle de bain	8 500 €
Achat d'un sèche-linge	900 €

**Relais Petite Enfance :**

Enseigne et signalétique au RPE Saint Calais 4 500 €

L'Assemblée est invitée à valider la nouvelle demande de subvention exposée.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, et après avoir voté à l'unanimité,

- **APPROUVE** les projets d'investissement précités,
- **AUTORISE** Monsieur le Président à solliciter les aides financières auprès de la Caisse d'Allocations Familiales,
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer tous documents nécessaires à ces demandes de financement.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an que dessus.  
Extrait certifié conforme.

Saint Calais, le 13 avril 2022

Le Président,

Michel LEROY

*COMMUNAUTÉ de COMMUNES des  
VALLÉES de la BRAYE et de l'ANILLE  
10, Rue Saint Pierre  
72120 SAINT-CALAIS*